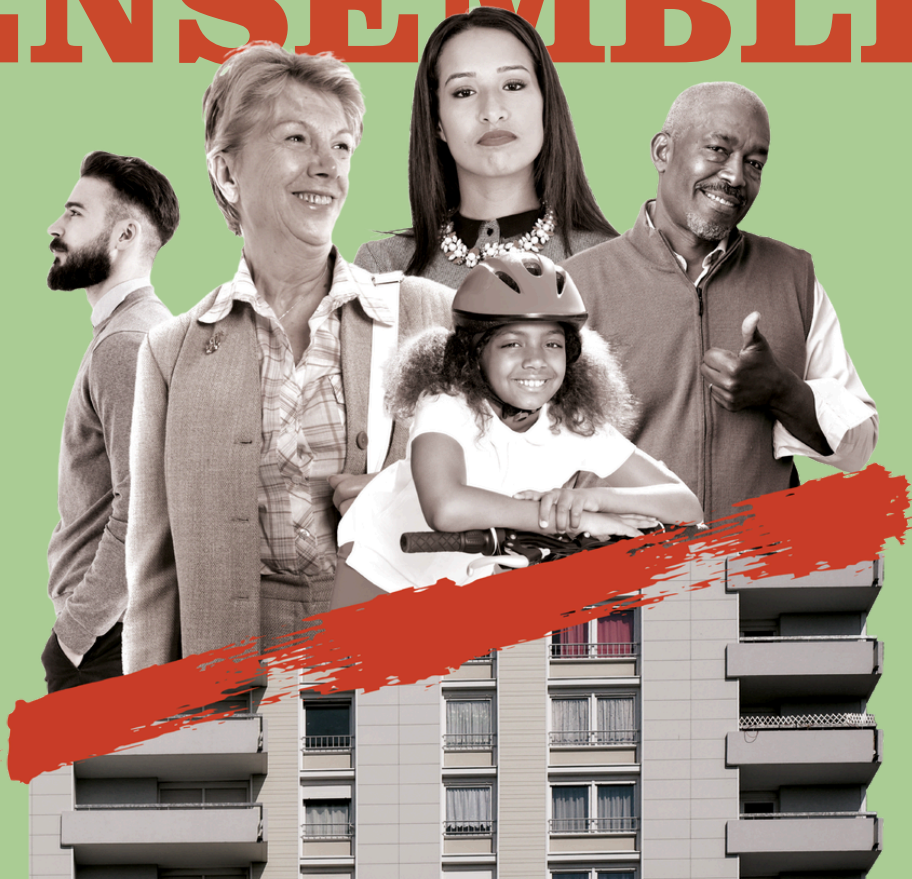


**ON VIT ENSEMBLE
ON GAGNE
ENSEMBLE**



**Élections des représentants des locataires 2026
chez OPAC SAVOIE
DU 10 NOVEMBRE AU 3 DECEMBRE 2026**

**FEDERATION CNL SAVOIE
Maison des associations
67 rue Saint François De Sales
73 000 CHAMBERY**

Téléphone : 04 79 85 25 42

Courriel : cnl.savoie@wanadoo.fr

JE VOTE



Confédération Nationale du Logement

LOCATAIRES, FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX ! VOTONS CNL !

Les représentants des locataires siègent au conseil d'administration du bailleur. Ils font remonter vos préoccupations et difficultés et ils interviennent sur :

- le coût des loyers et des charges ;
- les difficultés dans le paiement de la quittance ;
- les travaux de rénovation thermique dans les immeubles ;
- l'entretien des logements et des parties communes ;
- les mesures de prévention pour la tranquillité et la sécurité ;
- les politiques d'attribution et de gestion du logement social.

Bénévoles, les candidats CNL sont des locataires comme vous, qui engagent leur temps, leur expérience et leur compétence pour la défense de votre pouvoir d'achat, du droit au logement de qualité et à coût modéré. Avec vous, ils se mobilisent pour que vos intérêts et vos droits soient en permanence protégés et défendus.

LA CNL AGIT POUR

Défendre le pouvoir d'achat des locataires : Refuser les hausses injustifiées de loyers et agir pour la baisse et le contrôle des charges.

Améliorer l'entretien et la qualité des logements : Exiger des travaux utiles, des délais d'intervention raisonnables et un cadre de vie digne.

Contrôler les charges locatives : La CNL dispose d'un savoir-faire reconnu pour analyser les charges et dénoncer les abus.

Défendre les droits des locataires : Accompagner les habitants en cas de litige, de problème de logement ou de difficulté.

Faire vivre la démocratie dans les résidences : Informer les locataires, organiser des rencontres et porter leurs revendications auprès du bailleur.

ET AU NIVEAU LOCAL ?

Depuis décembre 2022, la CNL est à vos côtés.

Sur le terrain et au quotidien, la CNL défend vos droits et agit pour améliorer vos conditions de logement.

Réunions, permanences, porte-à-porte, pétitions, visites de résidences et échanges avec les locataires : nous sommes présents à vos côtés et intervenons sur vos difficultés : loyers, charges, chauffage, humidité, moisissures, travaux ou entretien des parties communes.

la CNL donne également un avis sur tous les projets de réhabilitation en lien avec les locataires.

Notre action permet de maintenir le dialogue avec l'OPAC SAVOIE et d'obtenir des résultats concrets.

Exemple d'action à Modane en 2025 :

Une réunion s'est tenue à Modane entre la CNL, l'OPAC de Saint-Jean-de-Maurienne et une vingtaine de locataires. Des visites de plusieurs résidences par la CNL ont permis d'identifier diverses difficultés liées aux réhabilitations et aux conditions de vie avant la réunion. Les échanges ont notamment porté sur les malfaçons, travaux restants, chauffage, environnement, hygiène, vivre-ensemble, charges et augmentations de loyers.

Demain, poursuivons l'action !

Nous voulons renforcer notre présence sur le terrain, mieux vous informer et communiquer, et soutenir davantage les actions collectives pour faire respecter vos droits et améliorer votre quotidien.



OPAC SAVOIE

VOTE DU 10/11 AU 03/12

VOTEZ POUR LA LISTE CNL* :

KREUTER MYRTILLE

Secteur Grand Chambéry

LATRECHE ABEL

Secteur Tarentaise

ANDREYS BRIGITTE

Secteur Grand Lac

PINEL ALAIN

Secteur Grand Chambéry

MAHU DOMINIQUE

Secteur Arlysère

QUIGNON FRANCOIS

Secteur Maurienne

ZAPPIA DANIELLE

Secteur Combe de Savoie

CUNAT JOLAN

Secteur Combe de Savoie

* Ni rature, ni panachage.
Ne pas jeter sur la voie publique

